

CRITERES DE SELECTION

Appel à projets « Actions en faveur d'une mobilité inclusive et durable »

- Justification de la proposition au regard des besoins du territoire
- Mobilisation du partenariat : autres opérateurs de la mobilité, opérateurs de l'insertion et de l'emploi, collectivités locales et territoriales, partenaires de la société civiles, représentants des usagers...
- Mobilité durable : diversité des modes de déplacement envisagés, prise en compte de l'impact sur l'environnement
- Adaptation de la pédagogie : prise en compte des besoins spécifiques des publics en insertion
- Expérience du candidat, qualification des intervenants
- Innovation : spécificités, accompagnement, modes de transport...